

# Rapport Moral et d'Activité de Pays d'Aix Associations 2007

Après un léger excédent en 2005 (1.466,00 euros – qui faisait suite à une série d'années difficiles 2001 à 2004), 2006 présentait un excédent de plus de 60.000,00 euros dues aux baisses des dépenses, mais surtout aux hausses des recettes (locations des salles en particulier) et à la diversification des sources de subventions liées à de nouveaux projets – en particulier à la communication (site internet et Journal A+B, Associations & Bénévoles).

Un nouvel excédent a été réalisé en 2007, d'environ 40.000,00 euros.

L'amélioration de 2006 avait permis à Pays d'Aix Associations de recommencer à construire des outils innovants au bénéfice de ses associations adhérentes et des habitants de la Communauté du Pays d'Aix, dès 2006. L'année 2007 a poursuivi le même effort, avec quelques actions non abouties, mais des réussites importantes.

La poursuite de cette amélioration n'aurait pu être menée à bien sans la forte implication des salariés, ni sans la présence et l'activité des membres du Conseil d'administration.

## Fonctionnement du Conseil d'Administration, du Bureau et des commissions :

8 Conseils d'Administration, 8 bureaux et 5 commissions ont été tenus. La **vie démocratique de Pays d'Aix – Associations est donc assurée**. Malgré les nombreuses implications associatives des administrateurs, les quorums n'ont jamais manqué.

## Adhésions :

2007 a vu le nombre d'associations adhérentes encore augmenter, pour atteindre 617 membres. Ceci est due bien sûr au nombre croissant d'associations créées. Les nouvelles associations souhaitent obtenir le soutien de PA-A et bénéficier aussi de sa notoriété. La tarification d'ASSOGORA 2007, dont le coût pour une association non adhérente était quasiment le même qu'une adhésion à PA-A plus l'inscription à ASSOGORA a aussi contribué à ce mouvement. Enfin cette augmentation est certainement due à la hausse de la communication faite par PA-A aussi bien auprès des associations que des habitants de la Communauté du Pays d'Aix.

Ce nombre doit être encore considéré pour ce qu'il est, une marque de confiance des associations dans les actions et les missions de Pays d'Aix Associations, et la reconnaissance de Pays d'Aix Associations comme un acteur institutionnel incontournable de notre territoire.

Ce chiffre, comparé aux 40 membres de 1995, pose les mêmes questions qu'en 2006 :

- Quelle composition donner au Conseil d'Administration, en particulier en terme de secteurs d'activités, de taille des associations et de couverture du territoire de la Communauté du Pays d'Aix.
- Quelle place doit occuper Pays d'Aix Associations entre les associations et les collectivités territoriales ?
- Quels liens doivent exister entre l'adhésion et l'utilisation des services de Pays d'Aix – Associations.
- Quelles mesures de sécurités doivent être mises en place pour reconnaître les dirigeants et les membres des associations membres utilisant les services de Pays d'Aix Associations.
- Comment lutter contre les dérives sectaires ou les associations indélicates, comme le demandent instamment les collectivités territoriales et l'Etat aux têtes de réseaux telles que Pays d'Aix Associations.

Enfin une nouvelle question semble émerger : comment, au-delà de l'Assemblée générale annuelle, faire participer plus largement les associations adhérentes aux orientations et aux activités de PA-A. Dans un contexte qui favorise la démocratie participative, une telle prise en compte doit permettre à PA-A de rester innovant.

## Maison de la Vie Associative :

Les efforts du Conseil d'administration sur les nouvelles technologies et les gains de productivité se sont poursuivis. Ces moyens soutiennent le développement du Service de Communication et le fonctionnement du site internet.

**Informatisation de la gestion des fiches des associations et des réservations des salles**, logiciels créés spécialement pour Pays d'Aix Associations, ils ont constitué un véritable investissement pour l'avenir. Leur fonctionnement est parfaitement satisfaisant, avec une bonne maîtrise de ces outils par les salariés, grâce à des formations et à l'implication des salariés dans la résolution des problèmes initiaux.

**Une boucle-audio** a été mise en place salle 408 pour un meilleur accueil des personnes ayant un handicap auditif. Le coût a été pris en charge sur les finances propres de PA-A.

## Expositions :

Après l'exposition "Budapest 1956" mise en place par l'Association France-Hongrie en 2006, PA-A a reçu en 2007 deux expositions importantes, salle Paul Marc :

- Montrer la Laïcité, organisée par l'Observatoire de la Laïcité au printemps.
- Pascal Paoli, Général de la Nation Corse, Bicentenaire de sa mort, à l'initiative de l'Amicale Corse et Amis de la Corse, une exposition du Conseil général de Haute Corse. Elle a été inaugurée par le Maire d'Aix et un Conseiller général de Corse.

La **mise à disposition de locaux** s'est maintenue au niveau de 2006, considérant que l'on arrive à un quasi **engorgement**. Cet engorgement n'a été géré que grâce à l'utilisation de certains bureaux propres de Pays d'Aix – Associations au profit d'associations demandeuses.

Il est impératif désormais que les locaux dévolus à des associations peu utilisatrices soient **plus largement mutualisés**.

Pays d'Aix Associations a poursuivi durant l'année 2007 ses activités de mise à disposition de locaux malgré la forte baisse en euros constants des subventions attachées à cette mission depuis 2002-2003.

Ce progrès dans l'utilisation ne va pas sans difficultés. C'est presque une sur-utilisation des locaux qu'il faut gérer. En découlent des charges supplémentaires, de travail, en particulier administratif et de gestion des réservations, mais aussi en terme d'usure des matériels – portes et fenêtres, chaises et tables ; de ménage, de consommation d'ingrédients – liquides de nettoyages, papier toilette, papier de paper-board, frais d'expédition ; et de fluides – eaux, électricité...

Pays d'Aix – Associations n'a pas hésité à accepter toutes les demandes de réservations dans ces conditions et elle est consciente que cette volonté de tenir la part égale entre toutes les associations, qui augmente les taux d'occupation, entraîne des problèmes, tels que des doubles réservations, possibles mais rares, ou des nettoyages de salles plus difficiles.

Pour y faire face en partie, **pour plus de réactivité et plus de régularité dans le nettoyage**, PA-A est sortie des attributions de marché de la Ville en ce qui concerne le nettoyage et passe par le GEA pour ce service. Le nettoyage s'est nettement amélioré, mais au prix d'une dépense importante que l'on peut estimer à 9.000,00 euros par ans. Pour l'instant la Ville n'a pas réagi aux demandes de compensations financières.

Il est de même impératif que les associations qui louent des locaux soient conscientes que tous les créneaux ou presque sont pris, qu'il n'est pas possible au dernier moment de changer les réservations. Enfin que les locaux doivent être respectés, afin que les suivants puissent les utiliser.

Il est difficile aussi d'admettre que les associations qui ont réservé et qui ne viennent pas, ne payent pas leur location, alors qu'elles ont sans doute empêché une autre association d'obtenir une salle.

**Les Journées Info-Conseil**, qui mettent face à face une association confrontée à une question spécifique et un spécialiste d'un des domaines de la vie des associations (en général sept à chaque journée, représentant l'URSSAF, les banques, les assurances, les collectivités territoriales), ont augmenté en nombre et surtout ont été **décentralisées sur les communes extérieures de la Communauté du Pays d'Aix**. Car Pays d'Aix – Associations se préoccupe de prendre toute la dimension de la Communauté du Pays d'Aix.

Les Accueils des porteurs de Projets ont été augmentés en particulier en ce qui concerne les aspects fiscaux et les questions juridiques, avec des demi-journées additionnelles pour ces deux questions, mises en place pour satisfaire le nombre croissant de demandes. Les coûts de ces actions ont augmenté en conséquence.

#### **ASSOGORA 2007,**

Le Salon de la Vie Associative du Pays d'Aix, a connu un succès particulièrement important et la satisfaction a été quasi unanime. Seule la taille du Cours Mirabeau limite désormais l'extension de cette manifestation

Un rapide bilan s'établit ainsi :

**420 stands dédiés aux associations,**

**500 associations représentées environ, qui viennent à la rencontre des habitants du Pays d'Aix et des Bouches du Rhône.**

**15 stands dédiés aux structures de soutien au monde associatif (FRMJC, ESIA, GEA, Profession Sport 13...), et aux Collectivités Territoriales (Conseil Régional Paca, Communauté du Pays d'Aix...)**

**20 stands dédiés aux structures travaillant dans l'Aide à Domicile et les Services à la Personne, afin de promouvoir l'emploi dans ce secteur.**

La réorganisation qui s'imposait, destinée à libérer de l'espace sur la rive sud du Cours, où les associations souhaitent se placer, a été mise en œuvre, avec le déplacement du stand de PA-A coté restaurants (rive nord) au milieu du cours Mirabeau, permettant ainsi un meilleur accès de toutes associations venant des extrémités du cours.

Un aspect important avait été en 2006 la mise en place d'une **enquête** destinée à connaître les besoins en services des associations. Certains de ces besoins se traduisaient dans les orientations 2007, en particulier dans le développement d'un **service de communication**. Elle a été rééditée cette année afin de suivre les besoins des associations et les mettre en œuvre, sur un échantillon d'environ 100 associations. Elle sera rééditée en 2008 sur le même échantillon et les résultats alimenteront les analyses faites lors des assises et leurs suites.

Par ailleurs les salariés de PA-A ont participé à environ 10 salons des associations des communes du Pays d'Aix (Cabries-Calas, Eguilles, Vitrolles, Rousset, Meyrargue, Salon des Sports...), afin d'y rencontrer les associations et les élus.

#### **Rencontres des Associations du Pays d'Aix**

Le Conseil d'administration avait souhaité en 2006 organiser ces rencontres dans 10 communes, d'une manière conviviale, afin de préparer des Assises des associations en 2008. Les échéances électorales ont joué à la fois comme un aiguillon et comme un repoussoir dans cette volonté. D'autre part les nombreuses tâches que les salariés ont eu à assumer, dont certaines inattendues (1901) ont rendu l'organisation de ces rencontres impossibles. Elles sont repoussées à 2008.

#### **COMMUNICATION :**

Pays d'Aix – Associations a poursuivi son mouvement de **restructuration** interne, basé sur la communication et l'informatisation :

Pays d'Aix – Associations a continué sa mutation informatique vers une **Maison de la Vie Associative virtuelle** grâce au site internet :

- La **plupart des documents de** Pays d'Aix – Associations (les bulletins d'adhésions, journal *aplusb*) sont **téléchargeables**, afin d'éviter aux associations de se rendre systématiquement à Pays d'Aix – Associations.
- Le **répertoire des associations est en ligne**,
  - o Il est interrogeable avec des mots clefs.

- Les renseignements sur les associations sont basés sur des textes rédigés par les associations elles mêmes et non sur des mots clefs prédéfinis,
  - Les Présidents des associations, peuvent modifier et mettre à jour leurs renseignements sans délais grâce à des codes d'accès.
- **L'agenda** des activités et des événements des associations est maintenu à jour par un effort quotidien et permet au public d'avoir un accès supplémentaire à ce qu'offrent les associations.

Les **chiffres de fréquentation** du site et les statistiques de notoriété sont **bons**. Ils plaçaient le site de Pays d'Aix – Associations parmi les premiers à apparaître suivant toutes les interrogations telles que "Associations + Aix", "Associations + conseil"....

Le **Service de Communication** a pris son rythme de croisière :

Le constat avait été fait que les bénévoles des associations produisent de nombreux événements de grande qualité mais ont une faiblesse dans la communication de ces événements au public. Les missions du **Service de Communication** sont de :

- rassembler les informations propres à nourrir le journal et l'agenda de PA-A,
- produire une communication globale pour Pays d'Aix Associations,
- produire une communication globale clé en main pour les associations membres, afin que les actions et les événements créés par elles soient connus des habitants de la Communauté du Pays d'Aix, qu'ils puissent en bénéficier. Ceci comprend le rédactionnel, la PAO et le design, la reproduction en nombre, la publication et impression, la distribution.
- Une cinquantaine d'associations de toutes tailles et de tous objets ont utilisé ce nouvel outil à leur disposition (Ecole de Musique du Pays d'Aix, Handy Sport, le CCAS d'Aix, Amicale Corse, Toi-Moi-Nous...).

Le **Journal de Pays d'Aix – Associations **aplusb****, "*Associations & Bénévoles*", destiné à présenter les associations et leurs activités aux habitants du territoire de la Communauté du Pays d'Aix est désormais installé. Le but ultime est que les habitants connaissent et adhèrent aux associations, qu'ils investissent autant les activités des associations que leurs instances dirigeantes, afin de maintenir le nombre de bénévoles aussi haut que possible, avec une véritable implication de nos concitoyens dans la vie associative.

Il faut souligner ici l'effort de soutien de la Communauté du Pays d'Aix et de la Direction de la Communication.

Six numéros sont parus, il ont été liés autant que possible à l'actualité des associations.

Un **effort considérable de distribution** a été fait pour les numéros de ce journal, avec l'embauche d'un salarié à temps partiel. Il a sillonné la CPA et a distribué le journal dans tous les points institutionnels habituels (mairies, bibliothèques...) mais aussi dans les centres commerciaux et leurs boutiques. Les coûts engendrés devront être reconduits en 2008, mais ils sont indispensables.

**La Conférence des Présidents** n'a pu être organisée qu'une seule fois, mais son succès fut net. 100 personnes représentant environ 150 associations s'y sont rencontrées. Le thème était "Travailler avec les Collectivités territoriales". Il faut noter la participation de représentants, élus et fonctionnaires, de toutes les collectivités locales : la Ville d'Aix, la Communauté du Pays d'Aix, le Conseil général des Bouches du Rhône, la Région PACA.

Le débat a été de qualité, avec le sentiment général que plus qu'une baisse des subventions, c'est à l'émission des forces des associations, autant que celles des collectivités territoriales qu'il faut faire face. **Seule la mise en commun des moyens, mais surtout des projets, peut résoudre la question.** Les associations présentes ont considéré qu'il était nécessaire de former des groupes autour de projets communs, de proposer ces projets en concertation avec les collectivités territoriales, après un travail commun dans le montage, afin que les élus puissent juger en connaissance de cause du bien fondé des demandes de subventions.

Les participants ont insisté sur leur désir de voir Pays d'Aix – Associations **porter leur parole** dans un dialogue avec les institutions locales et territoriales :

- PA-A doit permettre aux associations de connaître leurs partenaires potentiels, il faut donc continuer l'effort fait en matière de communication, afin de mettre à la disposition de tous, les informations générales sur les projets des associations et ainsi favoriser les regroupements.
- **PA-A doit assumer plus largement son rôle de porteur de projets** au bénéfice des associations, en réunissant les associations et les fonctionnaires dans le montage des projets et en prenant une part active dans la logistique.

Ces points doivent être considérés comme l'épine dorsale des propositions pour l'année 2008. Elles se basent sur les acquis de PA-A en 2006-2007 en matière de communication, de notoriété et de finances ; elles sont le reflet des propositions des associations en terme de recherche d'un fédérateur dans l'action, ce que PA-A est naturellement.

### **Le 1901, annuaire des associations du Pays d'Aix :**

Une nouvelle édition du 1901 a été publiée, souhaitée par le Conseil d'administration en cours d'année, elle répond à la nécessité de suivre l'actualité de nos communes et de renouveler cet outil face au grand nombre de nouvelles associations. Environ 650 associations sont présentées, avec comme pour le site internet, un texte de présentation rédigé par l'association elle-même, qui permet de comprendre l'action réelle de l'association, plutôt que des mots clefs prédéfinis.

La partie "Vie associative" a été réduite, considérant l'évolution constante des cadres juridiques et fiscaux qui entourent le monde associatif. Il y est rappelé que les Journées Infos-conseils et le Conseil aux Porteurs de projets mettent à disposition des dirigeants d'associations des informations à jour et circonstanciées, presque en temps réel.

## Les liens avec les Fédérations régionales et nationales.

Le constat d'un manque de participation de Pays d'Aix – Associations dans les comités et conseils représentatifs ou les groupes de réflexions sur les associations ou sur la vie de nos concitoyens avait été nettement mis en évidence lors des rencontres qui ont mené à la fin de 2005 à la rédaction de la charte de la vie associative des Bouches du Rhône, auxquelles Pays d'Aix Associations n'a pas été appelée à prendre part semble-t-il.

Pays d'Aix Associations a participé au plus grand nombre possible de rencontres associatives et d'économie sociale au niveau régional, départemental, afin de garder un contact étroit avec toutes les institutions territoriales développant des actions en faveur ou en coopération avec les associations (CRIES - Réflexions sur l'Economie Sociale de la Région PACA).

Le **Réseau National des Maisons des Associations** est réactivé et Pays d'Aix Associations y participe pleinement, en particulier au réseau PACA (Arles, Aubagne, Avignon, Carros, Marseille, Martigues, Salon, Vitrolles). On y constate des questions similaires, alors que les moyens et les organisations internes diffèrent sensiblement. La question de la communication et celle des liens avec les collectivités territoriales sont particulièrement reconnues.

Le **Service Paye** : ce service offre aux associations de moins de neuf salariés la possibilité d'émettre des feuilles de payes à des coûts adaptés aux moyens des associations. Il constitue une véritable réponse à une attente de la part des associations puisqu'une cinquantaine d'entre-elles l'utilisent, pour environ 150 salariés. Si elles ne représentent que 10% du total des adhérentes, il faut corriger ce chiffre par le fait que les associations n'ont pas toutes des salariés et que beaucoup d'associations ayant des salariés sont au dessus du seuil des neuf ; qu'enfin d'autres moyens de paiement des salaires existent, développés spécifiquement pour faciliter ces démarches, tel le chèque emploi service (à ce propos il est nécessaire de rappeler ici que le Service Paye est mis en place pour éviter les complications que posent les chèques emplois, dont les associations ne sont pas toujours au fait).

On peut considérer que plus du tiers des associations entrant dans les critères du Service Paye (ayant au moins un et moins de neuf salariés) utilise ce service, ce qui est considérable. Il faut en particulier noter que ce service arrive quasiment à un équilibre financier, tout en conservant des prix associatifs très adaptés aux besoins de ses membres.

Le **Pôle d'Activités de Services (PAS)** a connu des **changements significatifs dans ses actions**.

Son financement par la Communauté du Pays d'Aix est revenu dans les cadres normaux, de l'action économique, tournés vers l'aménagement du territoire, ce qui est la nature de l'action de ce service, plutôt que de l'insertion.

Le nombre de personnes reçues, autant en ce qui concerne les bénéficiaires des services que pour les demandeurs d'emploi (près de 400 demandeurs d'emploi, dont 100 personnes relevant du RMI et 70 relevant du PLIE) est encore cette année en **nette augmentation**. Les mises à l'emploi atteignent 70 contrats.

- Le label « **Plateforme d'Intermédiation** » qui reconnaît le rôle institutionnel et le travail remarquable effectué par le PAS depuis sa création en 1996 (sur délégation de cette action par la Ville d'Aix) a été attribué par la DDTEFP.
- Le nombre de structures adhérentes est passé de 20 à 30.
- Le PAS a investi dans un **Numéro Vert 0800 800 328** qui permet un accès plus facile à la plateforme. L'augmentation du nombre d'appel a été immédiate. Cette mise en place s'est accompagnée de campagne de communication. Le nombre d'appel atteint 200 par mois.
- Une troisième « **Semaine des Services à Domicile** » a été organisée avec succès. Elle a permis à une vingtaine de structures travaillant dans le secteur d'aller à la rencontre des clients potentiels et des demandeurs d'emploi pouvant y trouver du travail, ceci **dans cinq communes de la Communauté du Pays d'Aix** (une par bassin de vie plus Aix en Provence.)
- Une action de promotion et de mise en place de la **Validation des Acquis de l'Expérience** a été menée en collaboration avec la DDTEFP. Elle a consisté à repérer les besoins des structures adhérentes, à les mettre en relation avec les OPCA financeurs et les valideurs. Ces partenaires ont été à toutes les étapes de ce processus impressionnés de la rapidité et de la qualité des renseignements soit déjà détenus soit spécialement recherchés par le PAS. Ceci montre le savoir faire et l'implantation réelle de ce service dans le secteur des Services à la Personne.
- Le service de **mobilité**, aide les personnes travaillant dans ce secteur, qui n'ont pas de permis de conduire ou pas de véhicule, à se rendre sur leur lieu de travail. Il est donc au service de personnes aux revenus modestes, en phase d'autonomisation. Il rencontre toujours un succès important.
- La **communication a été intense**, avec la distribution de dizaines de milliers de flyers (suivant le même canal que le journal **apusb**), des campagnes d'affiches sur les supports JCDecaux.
- Le PAS a par ailleurs utilisé toutes les occasions de promouvoir les Services à la personne et l'emploi dans ce secteur : il a participé à Jas-Agora en septembre, il a organisé un forum d'embauche en octobre à la demande des employeurs et a organisé le Village des SAP au sein d'ASSOGORA. Le travail fourni par les salariés dans toutes ces occasions, leur disponibilité, leur connaissance de leur domaine sont à saluer.

Les efforts portés par Pays d'Aix – Associations dans le développement du Pôle d'Activités de Services amènent aujourd'hui à rendre autonome le PAS, qui est depuis le 12 novembre 2007 transféré à une association dédiée, qui porte le même nom. L'association "Pôle d'Activité de Services du Pays d'Aix" a été créée en juillet 2007. **Il s'agit d'une nécessité, considérant le label "plateforme d'intermédiation" décerné par la DDTEFP, qui comporte une clause d'activité exclusive dans les Services à la Personne.**

**Pays d'Aix – Associations y reste très présente, conservant la moitié des sièges du Conseil d'administration.** L'autre moitié est divisée en deux, entre les représentants des associations et ceux des entreprises.

Le travail de création de cette association, de transferts d'activités, de liens avec les collectivités territoriales a été important.

## Actions diverses :

Pays d'Aix Associations - [www.paysdaixassociations.org](http://www.paysdaixassociations.org) - Page 4/5 - le 05/07/2010

PA-A a pris une part active dans la mise en place des **Rendez-vous de l'International** du 28 novembre 2007. Elle a participé aux comités de pilotages qui ont défini les thèmes et les modalités. De même pour la mise en place du site internet dédié qui est conçu comme collaboratif, c'est à dire nourri par les informations volontairement mises en ligne et renouvelées par les différents acteurs de l'international (associations, mais aussi universités, entreprises, collectivités territoriales). Dans ce cadre PA-A assurera une partie de la mise à jour du secteur associatif, puisque elle le fait pour elle-même et son agenda.

Ingénierie du **projet Femmes - Grenade** : Pays d'Aix Associations a pris une part active dans ce projet d'échanges à la fois inter - associations et international. Il s'agissait de faire partir un groupe d'Aixoises, membres des associations Le Calendal et L'Atelier Jasmin, certaines accompagnées de leurs enfants adolescents, vers la ville de Grenade (octobre 2007) (il faut noter que Grenade figure parmi les villes jumelles d'Aix) ; puis de recevoir des Grenadines de deux associations : Gruppo Motor et Mujeres Romi, à Aix en Provence (novembre 2007). Un soutien important a été apporté par l'association de culture espagnole La Noria. Les thèmes d'échanges ont porté sur les modes de vies et les cultures, les cadres légaux de protection de la Femme en France et en Espagne, les cadres légaux et l'activité des associations dans les deux pays. Ces échanges ont eu pour cadre à la fois la Politique de la Ville, de la ville d'Aix-en-Provence et les Echanges de Citoyens de l'Union Européenne. Ils ont été portés par Pays d'Aix Associations à la fois dans le montage et la présentation des dossiers de soutien des collectivités territoriales et dans le montage financier du projet.

L'action des fonctionnaires en charge de ces dossiers a été décisive, quand au montage des projets en regard des compétences des collectivités territoriales, des axes de travail des services, des lignes de crédits ouvertes.

L'intervention d'une autre association, spécialiste de l'Espagne, La Noria, a été essentielle pour entrer en contact avec les associations locales à Grenade.

La vivacité des associations, leurs désirs de créer des actions nouvelles ont été remarquables. Le souhait des membres de ces associations de prendre en main le devenir de celles-ci en y prenant des responsabilités doit être souligné. PA-A a immédiatement répondu à ces souhaits en finançant, sur des crédits propres de formations des bénévoles, des actions de formation à la mise en place des Assemblées générales et à la conduite des associations.

Ce projet Femmes-Grenade doit servir de référence aux actions futures de Pays d'Aix - Associations si l'on prend les conclusions de la Conférence des Présidents du 20 octobre comme base de réflexion sur le rôle de PA-A dans le portage de projets : il a rassemblé plusieurs associations dont les objets sont différents, il s'est appuyé sur plusieurs financements, il a présenté plusieurs volets, il a rassemblé les associations, les fonctionnaires, les habitants du territoire, les élus dans l'élaboration d'un ensemble complexe et équilibré. Pays d'Aix - Associations en a été le porteur actif, guidé et désintéressé. Pour plus d'informations, voir dans AplusB n°6.

#### **Personnel :**

Le nombre de salariés a été globalement stable, mais cette année a été marquée par plusieurs embauches fermes en CDI par Pays d'Aix Associations. Il s'agit de garantir à PA-A la stabilité et le professionnalisme indispensable à son action, qui tient compte d'une plus grande technicité, des outils informatiques à manier et surtout de la connaissance des associations, de leurs représentants et de leurs habitudes, garanties de la qualité de nos actions.

La Ville n'a pas détaché en 2007 de fonctionnaire municipal en remplacement de celle ayant souhaité être réintégrée dans son corps d'origine en novembre 2005.

Le processus de stabilisation des emplois de la Maison de la Vie Associative a été décidé, afin de sortir des cycles des contrats aidés amenant à un renouvellement constant des personnels et donc à l'impossibilité de professionnaliser et d'améliorer la qualité des services.

Les responsabilités nouvelles données aux salariés en 2006 ont été parfaitement assumées : gestion de la facturation, commande des consommables, relations avec certains fournisseurs (Emeraude telecom...). Cette prise de responsabilité et cet accroissement de l'autonomie répondent parfaitement aux buts et aux valeurs associatives, de permettre aux personnes en emploi aidé de prévoir la fin de ces contrats dans de bonnes conditions.

Deux salariés supplémentaires ont été passés en CDI afin d'assurer les développements et de donner une pérennité aux choix faits, grâce à des personnes reconnues pour leurs qualités individuelles, leur dévouement à Pays d'Aix - Associations et à leurs capacités dans leurs tâches. Toutes ces décisions ont été prises en Conseil d'Administration.

**En conclusion** le bilan de l'Année 2007 est donc tout à fait positif, considérant le nombre réduit de salariés de Pays d'Aix - Associations, l'accroissement du nombre d'associations à servir et l'utilisation de nouveaux outils informatiques.

Les **missions du Directeur**, d'une part d'assurer l'analyse et l'assainissement financier et d'autre part de mettre en œuvre une informatisation globale, ont été assumées. Elles demeuraient ses priorités pour 2007.

Pays d'Aix Associations, avec ses **nouveaux services** destinés à servir les associations du Pays d'Aix peut envisager sereinement l'avenir, d'autant que la Ville d'Aix en Provence a établi avec notre association une convention triennale 2006-2008.